

TRANSPORTS SCOLAIRES

**CONVENTION DE DELEGATION
PARTIELLE DE COMPETENCE POUR
L'ORGANISATION DE CIRCUITS
ENTRE
LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
ET
LA COMMUNE DE SAINT AUBIN DE MEDOC**

AVENANT N° 1

Entre les soussignés :

La Communauté urbaine de Bordeaux, autorité organisatrice de premier rang, représentée par M. Vincent FELTESSE, Président, agissant en cette qualité, en vertu d'une délibération n° 2009/_____ du Conseil de Communauté du 26 juin 2009, intervenant aux présentes sous la dénomination

"l'organisateur principal",

Et,

L'autorité organisatrice de second rang, La Commune de SAINT AUBIN DU MEDOC, représentée par Monsieur Christophe DUPRAT, Maire, agissant en cette qualité, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal de St Aubin de Médoc en date du _____, reçue à la Préfecture de la Gironde le _____, intervenant aux présentes sous la dénomination

"l'organisateur secondaire",

Il a été arrêté ce qui suit :

Depuis la prise d'effet de la convention du 1^{er} août 2006 reçue à la Préfecture de la Gironde le 12 octobre 2006, l'ouverture du futur groupe scolaire Jean de La Fontaine à la rentrée scolaire 2009/2010 justifie la passation d'un avenant.

ARTICLE 1 – MODIFICATION DE SERVICES

En prévision de l'ouverture de son nouveau groupe scolaire « Jean de la Fontaine » en septembre 2009, la commune de Saint Aubin du Médoc demande la possibilité de réaménager l'organisation de huit de ses circuits scolaires pour la rentrée scolaire 2009/2010.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2008/2009, 5 bus desservent le collège Saint Aubin « Léonard de Vinci » et 3 bus desservent l'école maternelle « Charles Perrault » ainsi que l'école élémentaire « Molière ».

L'ouverture de la future école primaire « Jean de La Fontaine » engendre la création d'un découpage géographique de la commune en deux parties. Il faut donc desservir les écoles par quartier, et ce aux mêmes horaires. Les circuits en place ne permettent pas d'assurer ce service, car il s'avère difficile de desservir une moitié de la commune avec 2 bus et l'autre moitié avec un seul bus.

Aussi, afin d'optimiser le ramassage de tous les élèves en septembre 2009 sans bus supplémentaire, la commune de Saint Aubin demande des aménagements de parcours. La réorganisation des huit circuits concernés permettra d'effectuer le ramassage des collégiens avec seulement 4 bus pour en libérer un pour celui des écoles maternelles et élémentaires, et ainsi avoir deux bus pour chaque moitié de la commune.

Les huit circuits suivants seront donc modifiés à compter de la rentrée scolaire 2009/2010 selon la demande de la commune de Saint Aubin :

- **circuit 376.001** : le réaménagement de ce circuit desservant les écoles Molière et Charles Perrault génère une diminution du kilométrage de 0,75 kilomètres ;
- **circuit 376.002** : le réaménagement de ce circuit desservant les écoles Molière et Charles Perrault génère une augmentation du kilométrage de 3,14 kilomètres ;
- **circuit 376.003** : le réaménagement de ce circuit desservant le groupe scolaire Jean de La Fontaine génère une diminution du kilométrage de 5,74 kilomètres ;
- **le circuit 376.023 devient le circuit 376.004** : ce circuit dessert désormais le groupe scolaire Jean de La Fontaine. Il génère une diminution du kilométrage de 5,13 kilomètres ;
- **circuit 376.021** : le réaménagement de ce circuit desservant le collège Saint Aubin génère une augmentation du kilométrage de 3,06 kilomètres ;
- **circuit 376.022** : le réaménagement de ce circuit desservant le collège Saint Aubin génère une augmentation du kilométrage de 0,32 kilomètres ;
- **circuit 376.023** : le réaménagement de ce circuit desservant le collège Saint Aubin génère une augmentation du kilométrage de 9,66 kilomètres ;
- **circuit 376.024** : le réaménagement de ce circuit desservant le collège Saint Aubin génère une augmentation du kilométrage de 5,13 kilomètres.

Les autres circuits restent inchangés.

Un avenant n°1 au marché a donc été pris pour entériner les modifications des circuits précités exploités par KEOLIS GIRONDE (anciennement Cars Ouest Aquitain) à compter de l'année scolaire 2009/2010.

L'incidence financière de ces modifications pour les 3 années scolaires restant à exécuter au titre du marché s'élève à 7 043,26 € HT, 10% de ce montant restant à la charge de la commune.

Considérant la modification de la codification du circuit 376.025, les intitulés des prix correspondants sur le bordereau des prix du marché sont modifiés ainsi qu'il suit :

- Prix A 15 - Prix forfaitaire pour le circuit 376.004
- Prix A 16 - Prix kilométrique pour le circuit 376.004
- Prix B 15 - Prix forfaitaire pour le circuit 376.004
- Prix B 16 - Prix kilométrique pour le circuit 376.004
- Prix C 15 - Prix forfaitaire pour le circuit 376.004
- Prix C 16 - Prix kilométrique pour le circuit 376.004

Les fiches techniques des huit circuits modifiés sont jointes au présent avenant conformément aux dispositions de l'article 6.3 de la convention initiale.

ARTICLE 2 – AUTRES CLAUSES

Il n'est apporté aucune autre modification aux clauses de la convention initiale qui sont maintenues et demeurent exécutoires.

Fait à Bordeaux le :

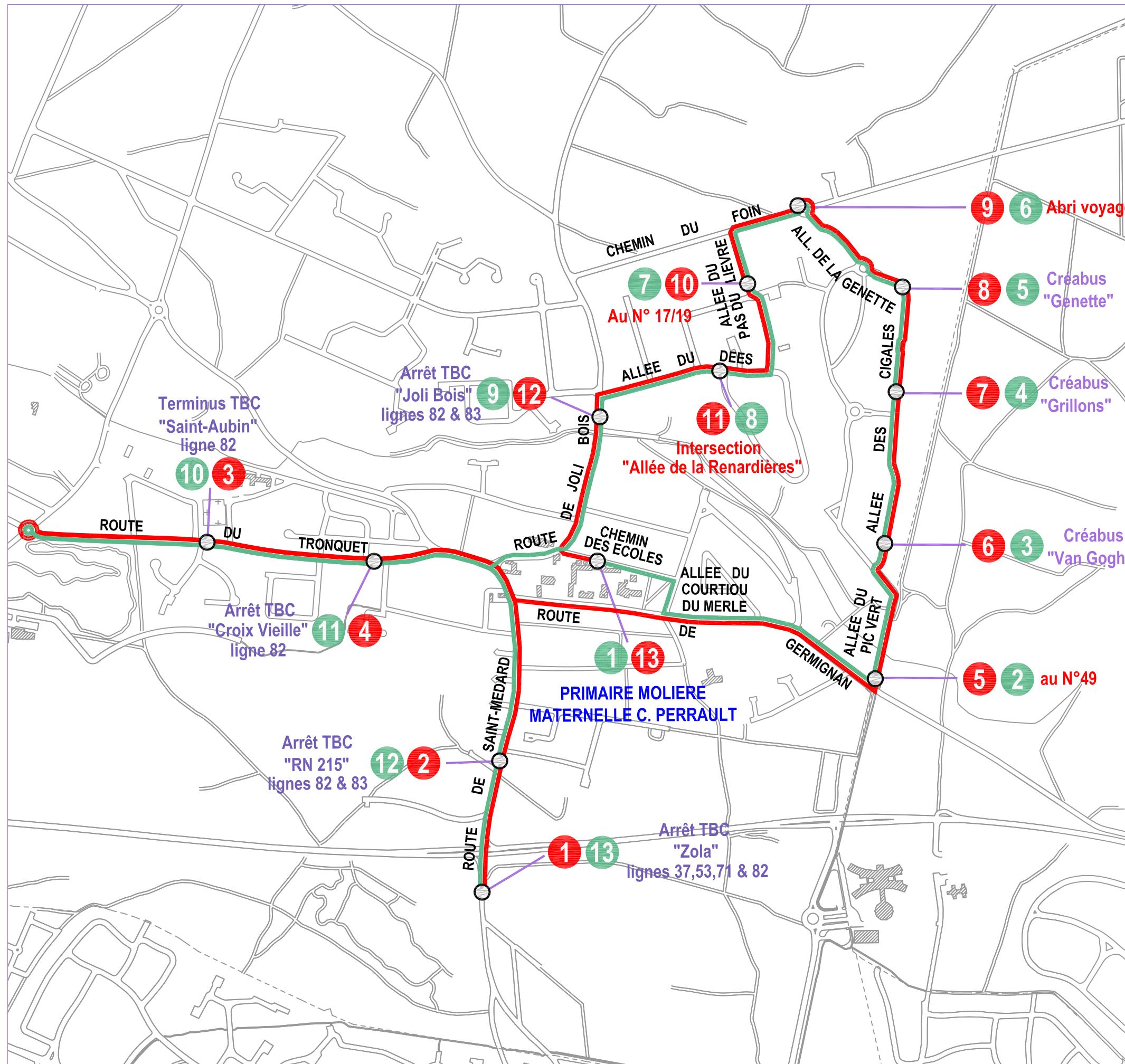
*Pour l'organisateur principal,
Le Président de la
Communauté urbaine de Bordeaux,*

Vincent FELTESSE

*Pour l'organisateur secondaire,
Le Maire de la
Commune de Saint Aubin du Médoc,*

Christophe DUPRAT

DIRECTION DES DEPLACEMENTS URBAINS



FICHE TECHNIQUE

Années scolaires 2006 à 2012



Organisateur secondaire : commune de St Aubin de Médoc

Transporteur titulaire: Cars Ouest Aquitain

Transporteur exécutant: Cars Ouest Aquitain

N° de marché : 06.155U Lot 10

N° du circuit : 376.001

Noms et horaires des établissements desservis :

Ecole primaire Molière 9h00 - 17h00

Ecole maternelle Charles Perrault 9h00 - 17h00

MATIN		Horaires de passage		SOIR		Horaires de passage	
km		Lundi-mardi	jeudi-vendredi	km		Lundi-mardi	jeudi-vendredi
1	0	8h30		1	0	17h10	
2		8h31		2		17h12	
3		8h33		3		17h13	
4		8h36		4		17h14	
5		8h40		5		17h15	
6		8h41		6		17h16	
7		8h42		7		17h17	
8		8h43		8		17h18	
9		8h44		9		17h19	
10		8h45		10		17h21	
11		8h46		11		17h24	
12		8h47		12		17h25	
13	6.650	8h48		13	6.500	17h26	

Parcours journalier : arrondi à 13.150 km

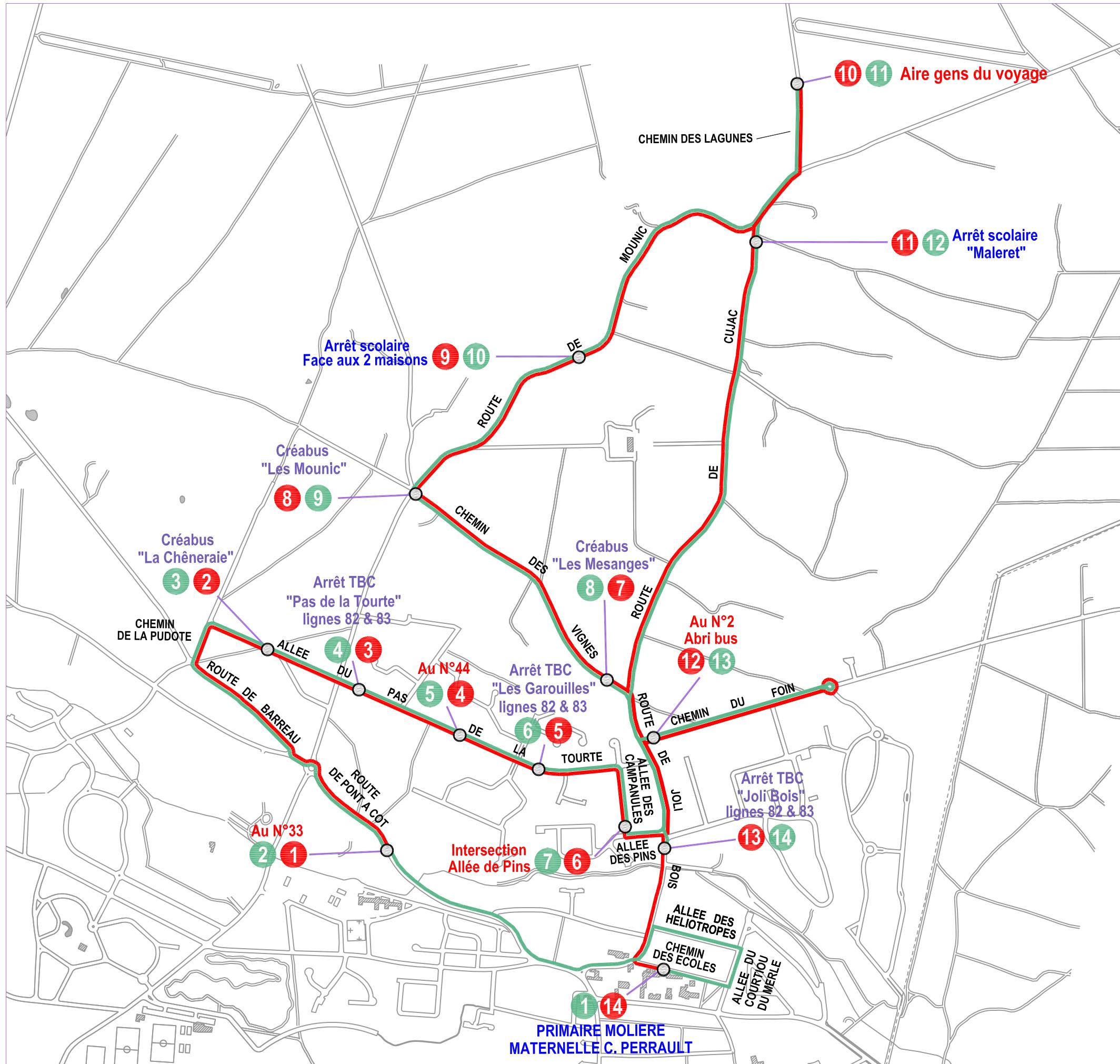
Bordeaux le : 01/08/2006

Date d'effet de la modification : 03/09/2009

Plan sans échelle



DIRECTION DES DEPLACEMENTS URBAINS



FICHE TECHNIQUE

Années scolaires 2006 à 2012



Organisateur secondaire : commune de St Aubin de Médoc

Transporteur titulaire: Cars Ouest Aquitain

Transporteur exécutant: Cars Ouest Aquitain

N° de marché : 06.155U Lot 10

N° du circuit : 376.002

Noms et horaires des établissements desservis :

Ecole maternelle Charles Perrault 9h00 - 17h00

Ecole primaire Molière 9h00 - 17h00

MATIN		Horaires de passage	SOIR		Horaires de passage
km	Lundi au vendredi		km	Lundi-mardi jeudi-vendredi	mercredi midi
1	0	8h24	1	0	17h10
2		8h26	2		17h13
3		8h27	3		17h15
4		8h28	4		17h16
5		8h29	5		17h17
6		8h30	6		17h18
7		8h32	7		17h19
8		8h33	8		17h21
9		8h34	9		17h22
10		8h36	10		17h24
11		8h37	11		17h27
12		8h41	12		17h28
13		8h42	13		17h31
14	9.500	8h43	14	10.600	17h32

Parcours journalier : arrondi à 20.100 km

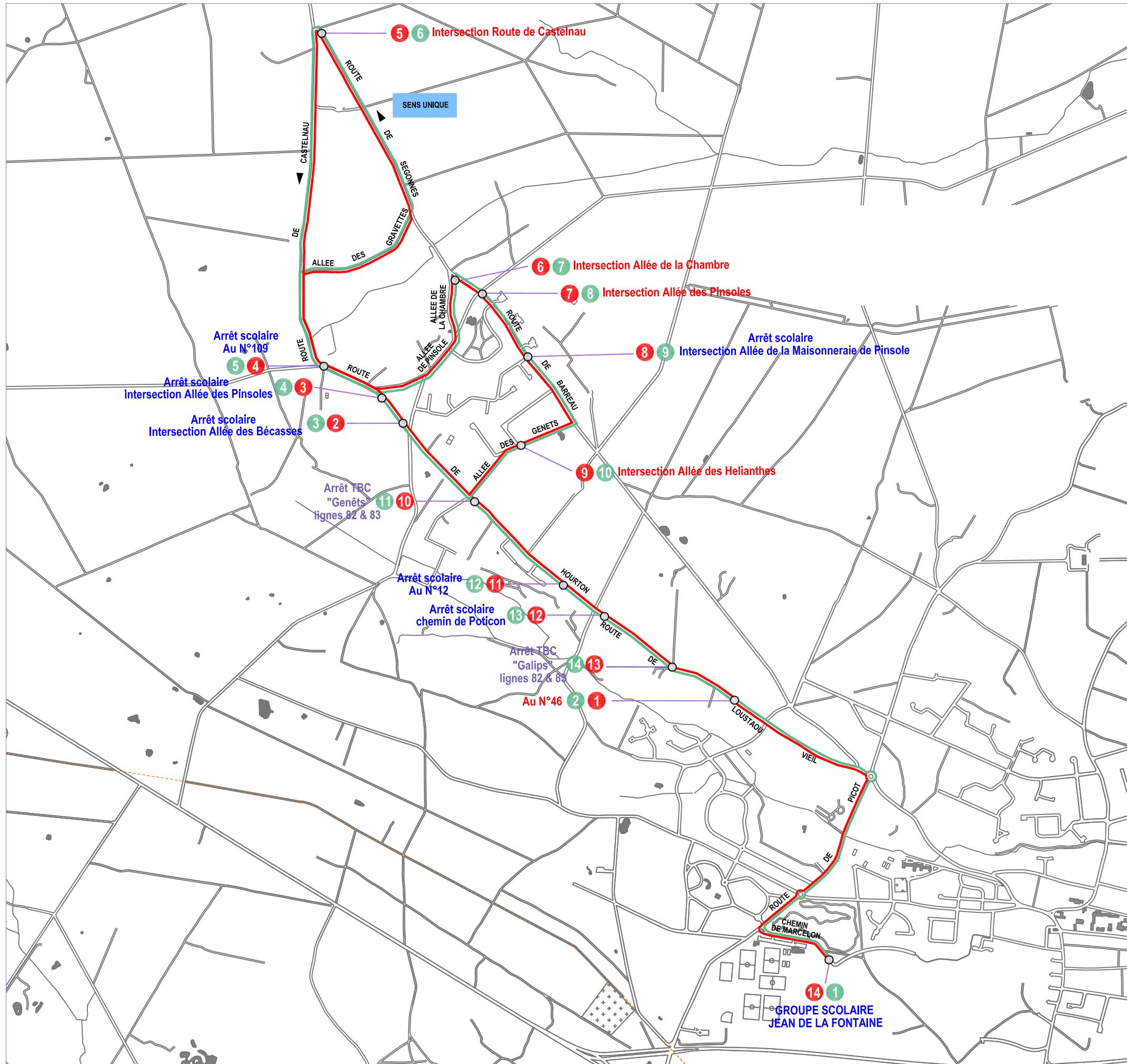
Bordeaux le : 01/08/2006

Date d'effet de la modification : 03/09/2009

Plan sans échelle



DIRECTION DES DEPLACEMENTS URBAINS



FICHE TECHNIQUE

Années scolaires 2006 à 2012

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX

LA CUB

Organisateur secondaire : commune de Saint Aubin de Médoc

Transporteur titulaire: Cars Ouest Aquitain

Transporteur exécutant: Cars Ouest Aquitain

N° de marché : 06.155U Lot 10

N° du circuit : 376.003

Noms et horaires des établissements desservis :

Groupe scolaire Jean de La Fontaine 9h00 - 17h00

MATIN		Horaires de passage			
km	Lundi-mardi jeudi-vendredi	km	Lundi-mardi jeudi-vendredi		
1	0.000	8h29	1	0.000	17h10
2		8h32	2		17h14
3		8h33	3		17h17
4		8h34	4		17h18
5		8h37	5		17h19
6		8h40	6		17h22
7		8h41	7		17h23
8		8h42	8		17h24
9		8h43	9		17h25
10		8h44	10		17h26
11		8h45	11		17h27
12		8h46	12		17h28
13		8h47	13		17h29
14	11.600	8h50	14	11.200	17h32

Parcours journalier : 22.800km

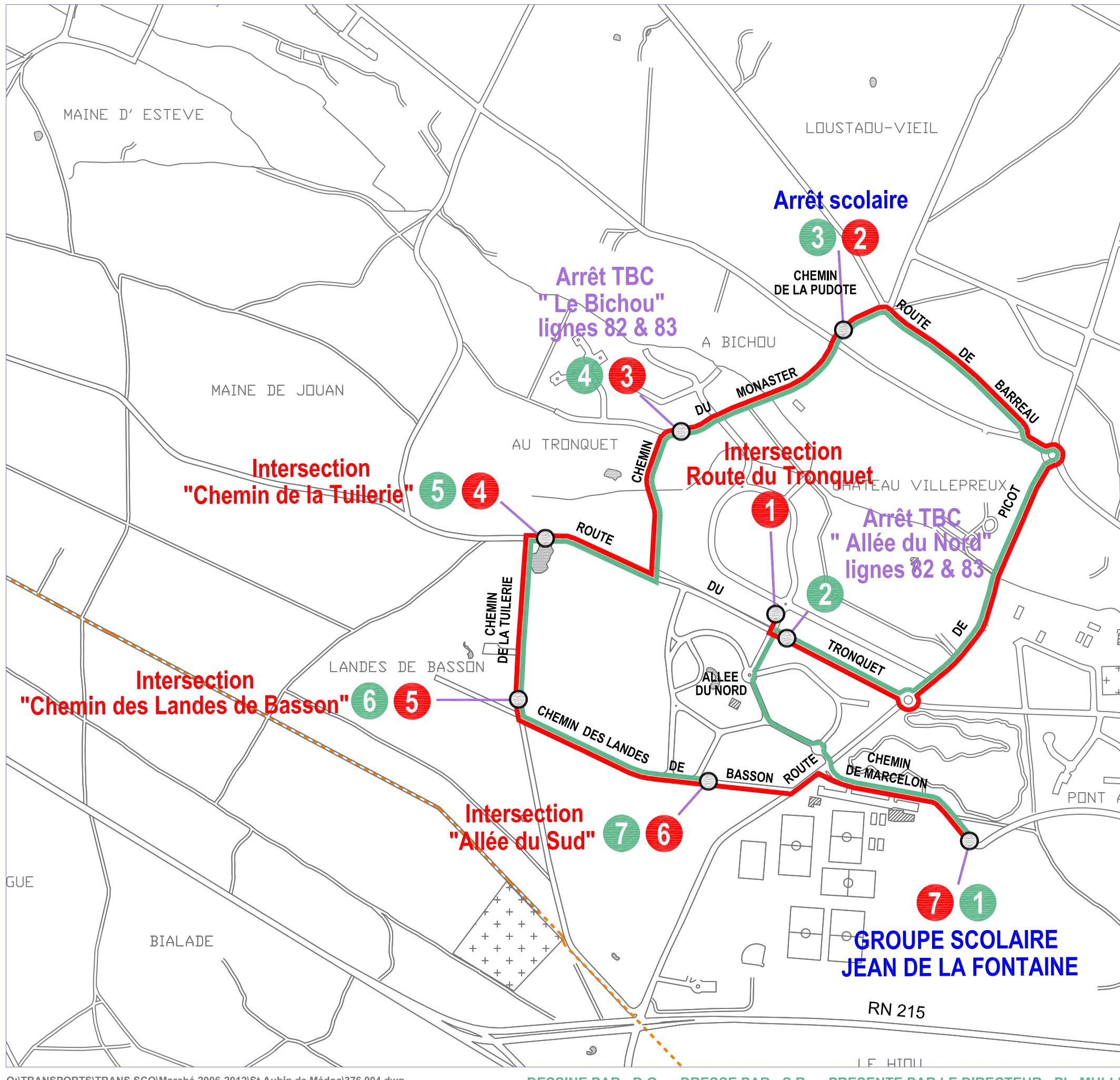
Bordeaux le : 01/08/2006

Date d'effet de la modification: 03/09/2009

Plan sans échelle



DIRECTION DES DEPLACEMENTS URBAINS



FICHE TECHNIQUE

Années scolaires
2006 à 2012



Organisateur secondaire : commune de Saint Aubin de Médoc

Transporteur titulaire: Cars Ouest Aquitain

Transporteur exécutant: Cars Ouest Aquitain

N° de marché : 06.155U Lot 10

N° du circuit : 376.004

Noms et horaires des établissements desservis :

Groupe scolaire Jean de La Fontaine 9h00 - 17h00

MATIN	km	Horaires de passage	
		Lundi-mardi	jeudi-vendredi
1	0.000	8h42	
2		8h45	
3		8h46	
4		8h47	
5		8h48	
6		8h48	
7	4.000	8h50	
SOIR	km	Horaires de passage	
		Lundi-mardi	jeudi-vendredi
1	0.000	17h10	
2		17h12	
3		17h15	
4		17h16	
5		17h17	
6		17h18	
7	4.200	17h19	

Parcours journalier : 8.200 km

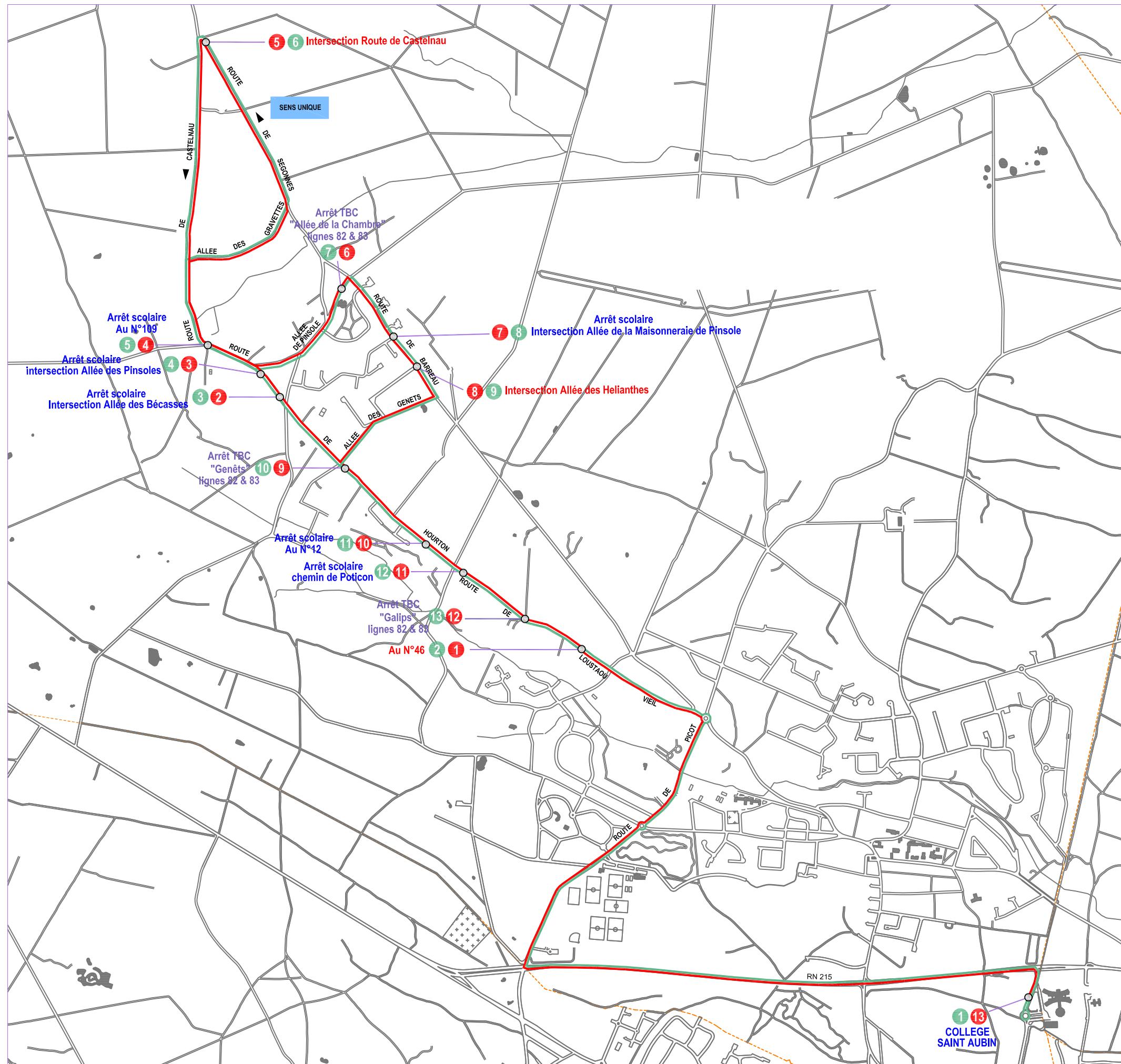
Bordeaux le : 01/08/2006

Date d'effet de la modification : 03/09/2009

Plan sans échelle



DIRECTION DES DEPLACEMENTS URBAINS



FICHE TECHNIQUE

Années scolaires 2006 à 2012



Organisateur secondaire : commune de Saint Aubin de Médoc

Transporteur titulaire: Cars Ouest Aquitain

Transporteur exécutant: Cars Ouest Aquitain

N° de marché : 06.155U Lot 10

N° du circuit : 376.021

Noms et horaires des établissements desservis :

Collège Saint Aubin 8h25 - 17h05, mercredi 8h30 - 12h30

MATIN		Horaires de passage				
km	Lundi au vendredi	km	Lundi-mardi jeudi-vendredi			
1	0.000	7h50	1	0.000	17h15	13h40
2		7h53	2		17h23	13h48
3		7h54	3		17h26	13h49
4		7h55	4		17h27	13h50
5		7h58	5		17h30	13h53
6		8h01	6		17h33	13h56
7		8h02	7		17h34	13h57
8		8h03	8		17h35	13h58
9		8h04	9		17h36	13h59
10		8h05	10		17h37	14h00
11		8h06	11		17h38	14h01
12		8h07	12		17h39	14h02
13	14.800	8h15	13	14.400	17h40	14h03

Parcours journalier : 29.200 km

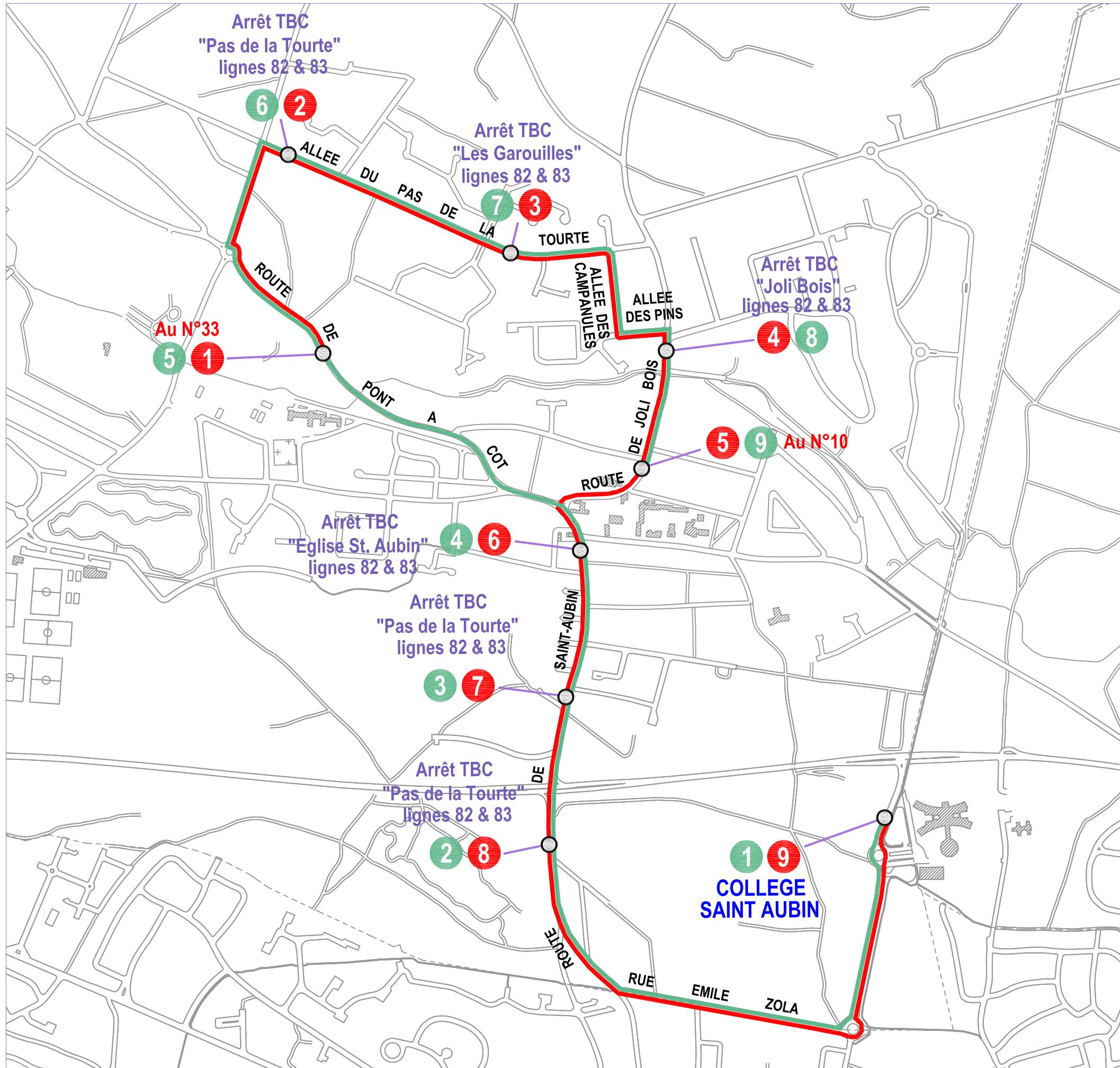
Bordeaux le : 01/08/2006

Date d'effet de la modification: 02/09/2009

Plan sans échelle



DIRECTION DES DEPLACEMENTS URBAINS



FICHE TECHNIQUE

Années scolaires 2006 à 2012

Organisateur secondaire : commune de Saint Aubin de Médoc

Transporteur titulaire: Cars Ouest Aquitain

Transporteur exécutant: Cars Ouest Aquitain

N° de marché : 06.155U Lot 10

N° du circuit : 376.022

Noms et horaires des établissements desservis :

Collège Saint Aubin 8h25 - 17h05, mercredi 8h30 - 12h30

MATIN	Horaires de passage	
	km	Lundi au vendredi
1	0.000	8h04
2		8h05
3		8h06
4		8h07
5		8h09
6		8h10
7		8h11
8		8h12
9	4.500	8h15

SOIR	Horaires de passage		
	km	Lundi-mardi jeudi-vendredi	mercredi midi
1	0.000	17h15	13h40
2		17h18	13h43
3		17h19	13h44
4		17h20	13h45
5		17h21	13h46
6		17h22	13h47
7		17h23	13h48
8		17h25	13h50
9	4.900	17h26	13h51

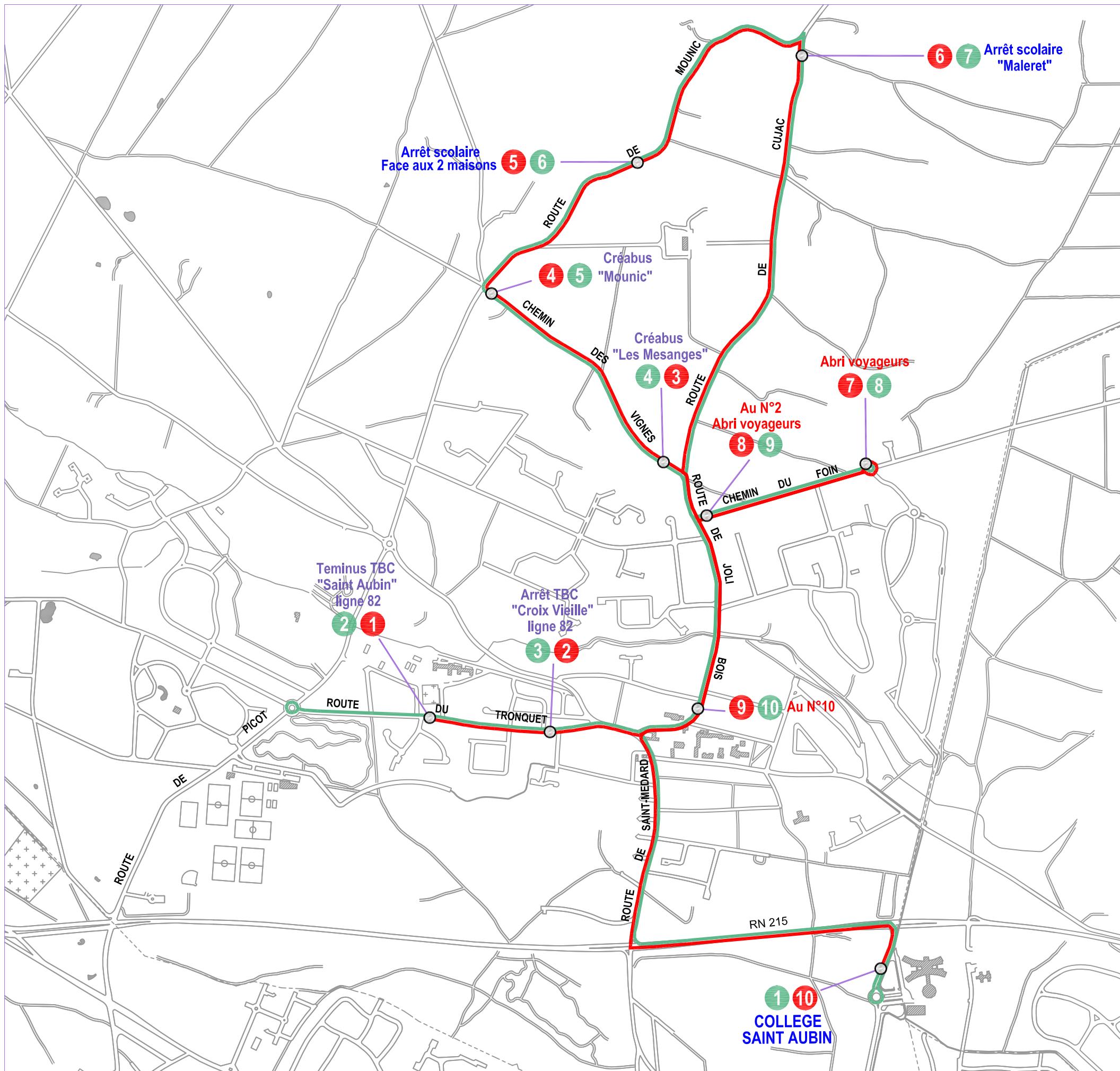
Parcours journalier : 9,400 km

Bordeaux le : 01/08/2006

Date d'effet de la modification : 02/09/2009

Plan sans échelle

DIRECTION DES DEPLACEMENTS URBAINS



FICHE TECHNIQUE

Années scolaires
2006 à 2012



Organisateur secondaire : commune de Saint Aubin de Médoc

Transporteur titulaire: Cars Ouest Aquitain

Transporteur exécutant: Cars Ouest Aquitain

N° de marché : 06.155U Lot 10

N° du circuit : 376.023

Noms et horaires des établissements desservis :

Collège Saint Aubin 8h25 - 17h05, mercredi 8h30 - 12h30

MATIN	Horaires de passage		SOIR	Horaires de passage	
	km	Lundi au vendredi		km	Lundi-mardi jeudi-vendredi
1	0.000	7h59	1	0.000	17h15
2		8h01	2		17h21
3		8h04	3		17h22
4		8h05	4		17h25
5		8h06	5		17h26
6		8h07	6		17h27
7		8h10	7		17h28
8		8h11	8		17h31
9		8h12	9		17h32
10	9.700	8h15	10	11.800	17h33

Parcours journalier : 21.500 km

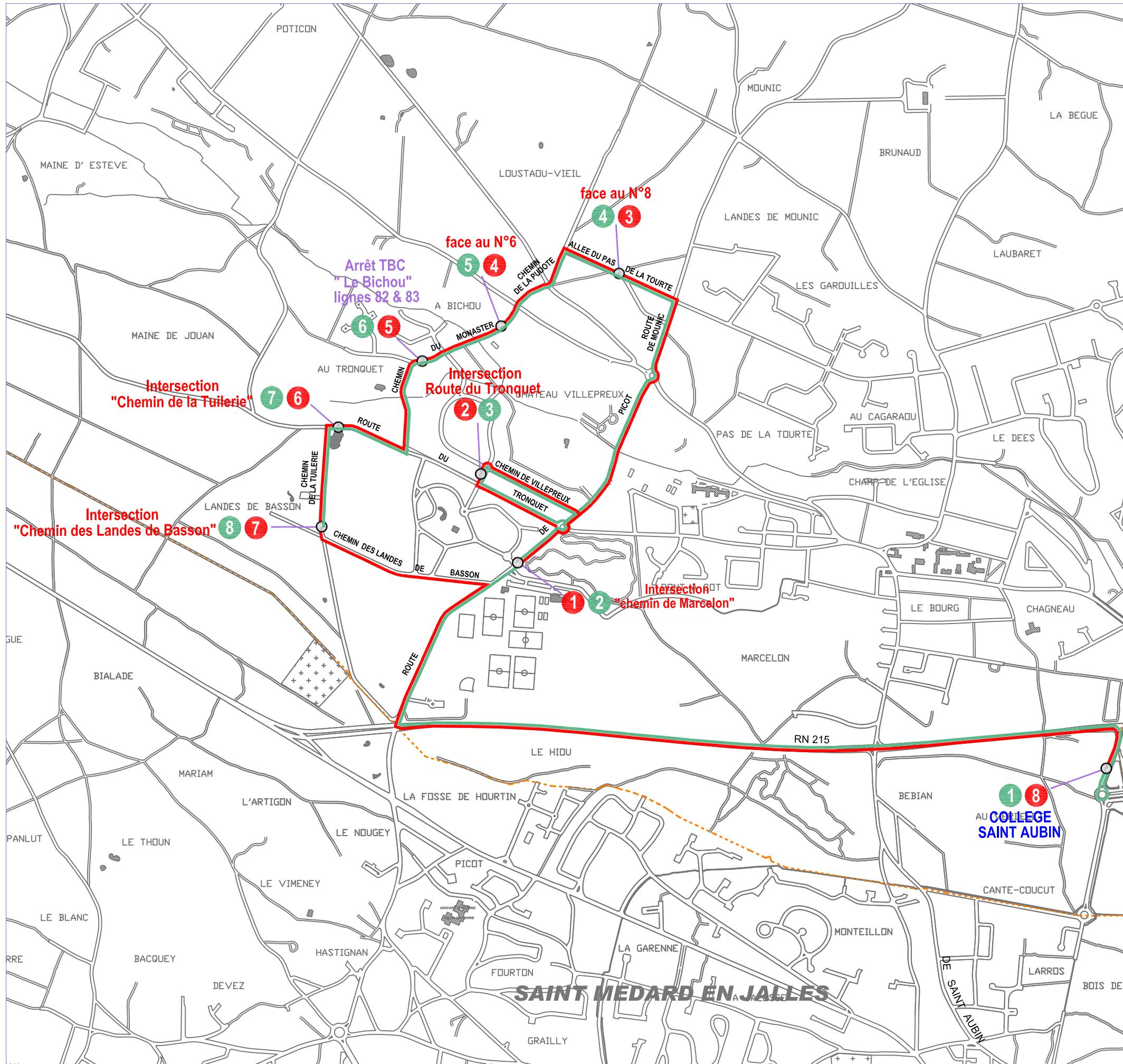
Bordeaux le : 01/08/2006

Date d'effet de la modification : 02/09/2009

Plan sans échelle



DIRECTION DES DEPLACEMENTS URBAINS



DESSINE PAR : F.M. DRESSE PAR : S.R. PRÉSENTE PAR LE DIRECTEUR : Ph. MULLER

FICHE TECHNIQUE

Années scolaires 2006 à 2012



Organisateur secondaire : commune de Saint Aubin de Médoc

Transporteur titulaire: Cars Ouest Aquitain

Transporteur exécutant: Cars Ouest Aquitain

N° de marché : 06.155U Lot 10

N° du circuit : 376.024

Noms et horaires des établissements desservis :

Collège Saint Aubin 8h25 - 17h05, mercredi 8h30 - 12h30

MATIN	Horaires de passage		
	km	Lundi au vendredi	SOIR
		km	Lundi-mardi jeudi-vendredi
1	0.000	7h59	0.000 17h15 13h40
2	8h00		17h22 13h47
3	8h03		17h23 13h48
4	8h04		17h24 13h49
5	8h05		17h25 13h50
6	8h06		17h26 13h51
7	8h07		17h27 13h52
8	8.070	8h15	7.550 17h28 13h53

Parcours journalier : 15.620 km

Bordeaux le : 01/08/2006

Date d'effet de la modication : 02/09/2009

Plan sans échelle

